Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [10]

Rubrik: Suisse actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Zurich

Recyclage dans la santé

Infirmière : une formation d'avenir.

Le Centre de formation du service sanitaire de la ville de Zurich offre trois possibilités aux femmes entre 25 et 50 ans qui veulent acquérir une formation professionnelle ou changer de métier :

- une formation d'infirmière pour cliniques gériatriques : une année et demie de formation, rétribution entre 900 et 1 400 francs, perspectives d'avenir (salaire entre 3 000 et 4 000 francs et possibilités d'avancement). Le premier cours a démarré avec 20 femmes et 1 homme, choisis parmi 600 candidats inscrits à la suite d'une annonce ;
- une formation d'aide pour soins à domicile : 2 ans de formation, en grande partie pratique ;
- une formation de thérapeute d'animation morale, sociale et physique pour malades chroniques (durée de la formation : une année et demie).

Candidates

Deux cent vingt-trois listes ont été déposées en vue des élections fédérales, avec 1703 candidats et 703 candidates. Il y a 4 ans, on comptait 432 candidates.

Passeport rouge

Même prix pour tou-te-s

Le projet de révision de la loi sur la nationalité a été placé sous le signe de l'égalité : l'épouse étrangère d'un citoyen suisse ne devient plus automatiquement suissesse par mariage. Le conjoint étranger d'une Suissesse et l'épouse étrangère d'un Suisse sont donc mis sur le même pied : ils peuvent solliciter leur naturalisation facilitée auprès du Département de justice et police lorsqu'ils résident en Suisse depuis 5 ans et sont « bien intégrés au mode de vie helvétique ». La naturalisation est facilitée également pour les conjoints étrangers de citoyens et citoyennes domiciliés à l'étranger, mais après 8 ans de mariage et pour autant qu'ils ont noué de solides attaches avec la Suisse. Dorénavant, la Suissesse qui épouse un étranger garde automatiquement sa nationalité, même si elle ne le demande pas au moment de son mariage.

Fossé des langues : les femmes perdantes

Plusieurs cantons ont refusé la recommandation de la Confédération des directeurs de l'instruction publique, d'inclure un premier enseignement du français à l'école primaire. De plus en plus, la Suisse alémanique attache de l'importance à l'anglais au détriment du français. Par ailleurs, l'usage du dialecte envahit la radio, la TV, les cultes, l'école secondaire. Et l'allemand fait de plus en plus figure de langue étrangère qu'on ne parle pas volontiers. Les Romands se heurtent toujours davantage à la barrière du dialecte, et le goût et la pratique de l'allemand ne se développent guère malgré les efforts de l'école : échanges entre classes, enseignement audio-visuel, etc. L'anglais sera-t-il un jour la *lingua franca* qui permettra aux Suisses de se comprendre encore ?

Tout en faisant ces constatations mélancoliques, je relève le nombre de choses intéressantes, en particulier pour les femmes, qui se font en Suisse alémanique. Dans ce seul numéro de FS, référence est faite à un colloque et un congrès sur l'inceste, à la rencontre « Taten Statt Worte », à un séminaire organisé par les femmes juristes progressistes, à la publication de travaux d'historiennes par Chronos. Autant d'événements auxquels les Romandes n'ont que peu ou pas participé, parce qu'il y a eu moins d'informations publiées en Suisse romande, parce qu'il n'y avait pas de Romandes disponibles sachant suffisamment l'allemand, etc.

Je me souviens avec nostalgie d'un temps où je collaborais avec des amies de Suisse alémanique sachant parfaitement le français ; ou bien, où je pouvais si nécessaire parler allemand sans froisser personne. Où, surtout, la communauté des intérêts des femmes suisses se traduisait par des échanges réguliers d'information, par des rencontres nationales, surtout par la volonté des organisations féminines de tous genres de faciliter la participation de femmes des différentes régions. Si utiles que soient les actions locales, l'élargissement du fossé entre Suisse romande et Suisse alémanique ne peut que ralentir les progrès dans la situation de la femme. Il m'inquiète en tant que femme et en tant que citoyenne, car je crains que la cohésion du pays ne soit menacée par des tendances centrifuges qui s'accentuent.

Perle Bugnion-Secretan

Post-scriptum : Une note d'optimisme pourtant : le Conseil Fédéral va préparer un rapport approfondi sur le problème des langues et des échanges culturels entre les régions du pays.

P

Avez-vous déjà vu des statistiques sourire ?

La société change. Le couple s'éloigne de plus en plus des schémas classiques. Le bonheur n'apparaît pas dans les statistiques. La notion de chef de famille est partagée. La pérennité du couple n'est plus fondée sur une seule certitude contractuelle, mais sur une harmonie qui se « défend » chaque jour. Il n'y a pas de solution uniforme pour tous les couples. A chacun sa manière de rechercher son équilibre. Le changement est en cours : je suis Libéral. De plus en plus.

Le monde change je suis Libéral

Candidates opticiennes

Cours gratuit

L'Association suisse des opticiens lance un cours gratuit de recyclage pour des femmes voulant rentrer dans la profession après une interruption de quelques années. Elle pense être la première association professionnelle à faire la chose et espère que son exemple sera suivi.

Adresse : Baslerstrasse 32, 4601 Olten.

Juristes féministes

Rendez-vous à Bâle

Les Femmes Juristes Progressistes de Bâle organisent pour la première fois les 23 et 24 octobre à Bâle une rencontre de juristes féministes. Thème de la rencontre : « Des droits de la femme à un droit féminin ». Quatre ateliers étudieront les questions suivantes :

— l'indépendance financière de la femme, qu'elle exerce une profession ou qu'elle soit ménagère ;
— le temps libre de la ménagère ;
— la flexibilité du travail ;
— la maternité sous tous ses aspects.

La rencontre se terminera sur un exposé de Claudia Kaufmann, de la Commission fédérale pour les questions féminines, sous le titre « De l'utopie à la réalité ».

Actions préférentielles

Une brochure du PSO

Lors de son dernier congrès, le Parti socialiste ouvrier (PSO) s'attachait à dresser un bilan des 15 dernières années de mouvement des femmes en Suisse. Il publie aujourd'hui une brochure* issue de la réflexion collective qui s'est développée à cette occasion.

Les changements sociaux qui ont affecté le statut des femmes depuis le début des années septante y sont analysés sous la forme d'une critique de l'évolution du système « capitaliste et patriarcal ». Une attention particulière y est vouée à l'émergence de la notion de « droit au travail » pour les femmes, et aux conditions souvent mauvaises dans lesquelles elle s'effectue ; mais il y est aussi question de la place des femmes dans la famille et des difficultés auxquelles se heurte le changement dans ce domaine (comme le blocage juridique en matière d'avortement ou les carences en matière de couverture sociale de la maternité). En somme, d'après la brochure, l'évolution positive du statut de la femme ces 15 dernières années s'est accompagnée de la mise en place de nouvelles formes d'oppression.

Par ailleurs, la brochure du PSO comprend un « Manifeste anti-discriminatoire » qui propose le recours à des mesures et actions préférentielles dans différents domaines, afin de favoriser la réalisation du principe constitutionnel de l'égalité des droits.

* « Actions préférenti'elles », Case postale 355, 8031 Zurich.

Théologie féminine

Nouvelle lecture

Le numéro 3/87 de **Schritte ins Offene** propose une nouvelle lecture de l'Ancien Testament et un décryptage du message, toujours actuel dans bien des cas, transmis par une dizaine de femmes ayant vécu dans le monde masculin de l'Ancien Testament. On y trouve de brèves recensions de pas moins de 27 livres sur le même sujet, et une petite bibliographie de théologie féminine, le tout en allemand.

On peut se procurer ce numéro chez E. Grossmann-Wildi, Grabenacherweg 5, 5603 Staufen. Tél. (064) 51 46 40.

APG

Indexation contestée

L'Union suisse des Arts et Métiers, lance une nouvelle attaque contre l'assurance maternité, à l'occasion de la décision du Conseil fédéral d'augmenter la compensation pour perte de gain des militaires. L'indexation de l'indemnité journalière en cas de maternité sur la compensation pour perte de gain fait en effet passer le coût total pour chaque naissance de Fr. 3 920 à 4 368 pour le minimum et de Fr. 11 760 à 13 104 pour le maximum.

L'USAM reproche au Conseil fédéral de décider de l'augmentation de la compensation pour perte de gain avant qu'on ait voté sur l'assurance maternité.

CHOISISSEZ LES FEMMES QUI DÉFENDENT LA CAUSE DES FEMMES.

Amelia CHRISTINAT (Genève)

Heidi DENEYS (Neuchâtel)

Yvette JAGGI (Vaud)

POUR ÊTRE ÉLUES AU CONSEIL DES ÉTATS ELLES ONT BESOIN DE VOS SUFFRAGES, les 17 et 18 octobre prochains.